# MARCOLES

BULLETIN

MUNICIPAL

Janvier 2012

**Le Maire,**

**les adjoints,**

**l'ensemble du conseil municipal**

**vous présentent leurs**

Meilleurs vœux !

Bonne Année 2012 !

# Sommaire


Sommaire - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 3

Le mot du Maire - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 4

Les travaux d'aménagement du bourg - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 5

Rénovation de l'église - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 6

D'autres travaux à venir - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 9

Bilan du réseau de chaleur - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 10

Les biens de section du bourg communalisés - - - - - - - - - - - - - - 11

En bref - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 12

A la communauté de communes - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 15

La page de l'opposition - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 16

Les finances de la commune - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 17

La parole aux associations - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 29

Les Esclops - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 30

Des nouvelles de nos chasseurs - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 31

Les amis de l'église Saint-Martin - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 32

Talents d'ici … et d'ailleurs - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 33

Les confipotes - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 34

L'Amicale des Parents d'élèves - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 35

Comité d'animation culturelle - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 36

Gymnastique volontaire - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 38

Vent de la Châtaigne - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 39

Don du sang - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 40

ADMR de Marcolès - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 41

Communiqué du SMOCE - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 42

# Le mot du Maire

Comme tous les ans, à la même époque, notre bulletin municipal vous apporte les informations complémentaires que vous pouvez attendre sur la vie communale et l'action de votre conseil municipal. Ce numéro fait le point sur les travaux en cours et ceux qui vont être réalisés dès 2012. Il contient aussi un encart plus particulièrement axé sur les finances communales qui, je l'espère vous intéressera. Et puis, le bulletin municipal permet à nos très actives associations de faire connaitre leurs actions et le rôle irremplaçable qu'elles jouent dans la vie de notre commune.

Nous avons surtout mis à profit cette année pour préparer de nouveaux chantiers qui ont débuté en fin d'année ou vont se concrétiser en 2012 : aménagement du bourg, poursuite de la restauration de notre église, travaux de voirie, poursuite de l'amélioration de nos réseaux d'eau et d'assainissement…

Il est de plus en plus difficile de programmer des travaux d'importance dans nos communes : les financements deviennent de plus en plus difficiles à réunir… Si vous lisez régulièrement les comptes rendus que publie la presse des réunions des conseils municipaux, vous constaterez aisément que cette préoccupation est largement partagée dans l'ensemble des communes. Pourtant, nous devons continuer à aller de l'avant, mais avec toute la prudence et la réflexion nécessaires, et bien sûr, dans la limite de nos capacités financières.

Votre conseil municipal travaille, je crois sereinement, dans cet esprit partagé. La nécessité de continuer à impulser le développement de la vie communale s'impose mais il faut plus que jamais aller à l'essentiel et dans un esprit de responsabilité et d'efficacité. Je veux remercier l'investissement de mes collègues qui, dans la limite de leurs disponibilités, consacrent beaucoup de temps et d'énergie à l'exercice de leurs mandats, en participant aux réunions du conseil certes mais aussi aux diverses réunions de commission ou dans des missions variées et souvent peu visibles. Chacun manifeste un réel souci de l'intérêt général et c'est dans un climat de confiance et de volonté de progrès que nous essayons de nous acquitter de la tâche, lourde mais passionnante que vous nous avez confiée.

L'année qui s'ouvre sera marquée par des échéances électorales majeures. Quelle que soit le regard que l'on peut porter sur notre vie politique, chacun aura à cœur de participer. Sans doute nos difficultés ne seront pas résolues pour autant, quel que soit le choix qui sera fait. Il n'en demeure pas moins que voter est un droit… un devoir aussi !

Je ne veux pas conclure cette page sans souhaiter que cette nouvelle année vous apporte toutes les satisfactions personnelles que vous pouvez attendre, surtout à ceux qui sont frappés, plus que d'autres par les aléas, parfois durs et douloureux de la vie…

**Bonne année à tous !….** ***Christian MONTIN***

## Les travaux d'aménagement du bourg

Commencé il y a maintenant bientôt 20 ans dans la rue longue, l'aménagement du bourg touche à sa fin, du moins pour ce qui concerne les travaux les plus lourds. A l'heure où vous recevez ce bulletin, une grande partie de la tranche en cours est déjà réalisée :

- Rénovation totale de l'assainissement le long du Balat. A ce jour, seule l'antenne du Cassagnol n'a pas encore été mise en séparatif. (lire par ailleurs).
- Aménagement de sécurité du carrefour du portail-bas. Grace à la compréhension de Pierre Lacoste, propriétaire du petit jardin qu'il a accepté de céder à la commune, un dégagement efficace du carrefour a pu être réalisé et le calvaire déplacé, améliorant considérablement la visibilité.
- Accompagnement des travaux de rénovation de la station-service par Yves Cantournet. Grace aux travaux de modernisation de cet équipement qu'il a réalisés, voilà un service qui va perdurer à Marcolès et chacun peut s'en féliciter. Aussi, la commune a-t-elle décidé de réaliser l'aménagement des accès aux pompes dans le cadre du programme en cours.

- Les travaux d'aménagement des trottoirs le long du Balat, sont en cours et le branchement de trois nouveaux abonnés au réseau de chaleur bois énergie a pu être réalisé, à leur demande.
- Enfin, le programme se terminera avec la réalisation de la place du portail-bas et de la place de la fontaine, contribuant sensiblement à l'embellissement du tour de ville.

Le coût global de l'aménagement s'élève à environ 360 000 € TTC. Il sera financé grâce à une aide de l'Etat pour 46 000 € dans le cadre de la DETR, une participation de la réserve parlementaire du sénateur Pierre Jarlier pour 30 000 € et un apport au titre de la voirie du Conseil Général du Cantal pour 30 000 € et de la même somme dans le cadre de l'opération « Cœur de village ». Le solde (224 000 €) sera supporté par les fonds propres de la commune et un emprunt bancaire sur 15 ans de 150 000 €, la TVA (70 000 €) sera récupérée dans deux ans.

Il restera à aménager le faubourg St Martin et l'éclairage public dans le Cassagnol, et notre bourg médiéval aura retrouvé le lustre que mérite la qualité de son patrimoine et sa longue histoire. Elément majeur de l'attractivité touristique de notre commune, avec les grandes animations qui y sont organisées, nous sommes fiers de posséder un patrimoine ainsi valorisé. Nous n'ignorons pas les discussions qu'a fait naître le travail –et surtout les dépenses- réalisées sur ces vingt dernières années. Mais qu'en serait-il si rien n'avait été fait et entrepris ?

Nous avons essayé de profiter autant que possible des aides que nous avons pu mobiliser et étaler les travaux pour que tout cela reste finançable par les moyens de nos budgets annuels et aujourd'hui notre bourg reste vivant, attractif à de nombreux visiteurs et agréable à vivre à ceux qui ont fait le choix d'y vivre ou d'y travailler. Notre conseil municipal, unanime, est heureux d'avoir apporté sa contribution après ceux qui l'ont précédé.

## Rénovation de l'église –suite-

Après une longue pause destinée à préparer la suite de l'opération, les travaux ont repris cet automne dans l'église Saint-Martin. Avec le concours actif de l'association des amis de l'église que préside le général d'Humières, nous avons pu mettre sur pied un programme visant à achever d'ici à 2014, l'essentiel des travaux de rénovation de l'édifice et des principaux éléments de mobilier qui l'ornent magnifiquement.

Les tranches actuellement en cours concernent les chapelles de l'annonciation et St Jean. Les entreprises spécialisées en rénovation des monuments historiques (Blanchon de Limoges pour la maçonnerie et Violle-Frantzen pour les peintures murales) ont mis à jour une « niche » dissimulée par le retable de l'annonciation, « niche » dont tout le monde ignorait l'existence. Celle-ci semble dater de l'origine de la chapelle (XV ème S). Elle est ornée dans sa partie supérieure d'une statue représentant Dieu le père et portant une inscription latine. Elle est également ornée de polychromies et abritait les deux statues de l'annonciation (ange Gabriel et Vierge Marie) actuellement installée sur des supports sur le mur du fond de l'église, à droite du porche quand on pénètre dans l'église.

Plusieurs rencontres avec l'architecte du patrimoine Pierre-Jean Trabon chargé des travaux, Mme Francisco, architecte des bâtiments de France, MMmes Breuil et Pons, conservatrices des antiquités et objets d'art du Cantal et de l'archéologue de la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) ont permis de décider de recomposer cette « niche » dans son état d'origine. Cette chapelle, une fois la rénovation finie, enrichira considérablement l'édifice.

*Niche découverte Chapelle Annonciation*

*La niche du XVème sciècle reconstituée*

Les documents ci-joints indiquent les étapes de la recomposition de la chapelle de l'annonciation. Il est tout à fait intéressant de noter que des éléments très semblables à tous

ceux-ci (niche, décor, statues) existent dans la cathédrale de Rodez et ont donc été exécutés par le même artiste.

*Dieu Le Père - MARCOLES*

*Dieu le Père - RODEZ*

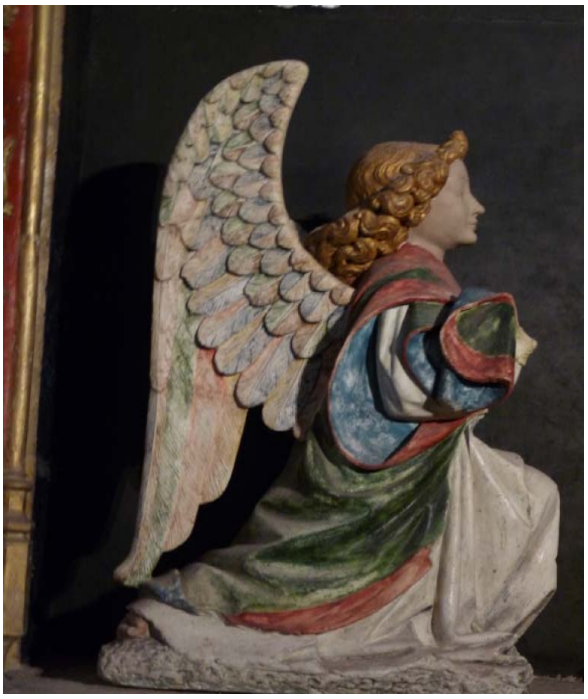

*Saint Gabriel - RODEZ*

*Saint Gabriel - MARCOLES*

Concernant le mobilier de cette chapelle, le banc d'œuvre (classé MH) sera restauré par l'entreprise Malbrel de Capdenac. L'autel et les éléments qui l'accompagnent seront aussi restaurés, mais par l'entreprise Coroart de Clermont-Ferrand. Le tableau inclus dans le retable sera restauré et reposé sur le mur précédemment occupé par le grand christ en bois pour qui, par conséquence, on cherche une place. L'importance des éléments ci-dessus ne doit pas cependant faire oublier les belles fresques polychromes mises à jour sous les enduits préexistants et la restauration concomitante du vitrail.

Concernant la chapelle St Jean, pas de surprise de même ordre mais de très belles fresques polychromes du XVIIeme siècle qui, une fois restaurées redonneront un éclat nouveau à la chapelle, dont le banc d'œuvre et le confessionnal seront aussi remis en état.

*Vierge Marie - RODEZ*

*Vierge Marie - MARCOLES*

A propos du financement très complexe à obtenir, signalons une participation importante de l'état au titre des monuments historiques et du Conseil Régional. En revanche, nous avons eu la déception de noter la défection du Conseil Général sur la restauration du bâti, mais il nous accompagne en revanche sur la restauration des objets et du mobilier. Précédemment, nous avions obtenu une participation exceptionnelle de 20 000€ au titre de la réserve ministérielle de M. Marleix. Cette aide sera mobilisée pour cette tranche de travaux.

Il faut aussi noter l'opportunité que va représenter la mobilisation de la souscription réalisée par les « Amis de l'église St Martin » et de la subvention de 10 000 € qu'elle a permis d'obtenir auprès de la fondation du patrimoine. Nous ferons un bilan financier plus précis en fin d'opération. Le conseil municipal tient à remercier les donateurs à la souscription et les bénévoles qui s'engagent pour que demain, notre église reste le joyau de notre cité médiévale tout en restant un lieu de culte digne de cette fonction.

N'oublions pas de mentionner que, après là aussi maintes péripéties, la mise en sécurité et notamment la remise à niveau du système d'alarme va être réalisée dans les semaines à venir, permettant ainsi de laisser notre belle église ouverte à la visite.

## D'autres travaux à venir…

**Voirie communale :**

Cette année, nous avons réalisé peu de travaux de voirie. En revanche un important programme devrait se réaliser en 2012, avec notamment :

- Les travaux habituels d'entretien qui vont concerner les portions de voirie dégradées au sortir de l'hiver (à définir, le moment venu) mais aussi la voirie de Laroque-La Morétie différée pour cause d'exploitation forestière.
- La deuxième partie de la voie Cassagnol/Puy des fourches… En effet, après un long temps de discussions, si le projet définitif reçoit l'assentiment des propriétaires riverains, les terrassements seront réalisés dans les semaines à venir et les revêtements dès le printemps.
- La voie communale de Labouygue-Blancou sera aussi élargie (et sans doute réaménagée en partie) de la Planète au Pont du Moulin de Labouygue. La partie élargissement avec mise en place d'un merlon de sécurité sera réalisée sur le même planning que le Cassagnol. La partie réaménagée le sera l'an prochain.

**Eau potable :**

Ces dernières années, notre réseau d'eau potable a fait l'objet d'un important travail de remise à niveau : amélioration des captages, réalisation d'un forage, étanchéification des réservoirs, mise en place des périmètres de protection, cartographie du réseau, recherche de fuites …
Il reste aujourd'hui à terminer la mise en place des périmètres de protection, à obtenir les autorisations d'exploiter le forage et de mettre en place des systèmes permanents de traitement de l'eau en cas de contamination bactériologique. Ces chantiers seront conduits en 2012.

**Assainissement :**

Toutes les installations d'assainissement individuel de la commune ont reçu la visite du technicien SPANC de la communauté de communes. Celui-ci a été généralement bien accueilli et a ainsi pu procéder à l'examen des installations existantes et faire aussi les préconisations utiles pour que cet assainissement se fasse dans les meilleures conditions. Sur le réseau public du bourg, le conseil municipal a décidé de confier à un bureau d'études indépendant (consultation en cours) une mission visant à faire un état des lieux du réseau après travaux et de contrôler la conformité des branchements des particuliers. Toutes les maisons du bourg reliées au réseau recevront donc dans l'année la visite d'un technicien du bureau retenu. L'agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil Général participeront au financement de cette action.

**Maison PENOU :**

La procédure d'acquisition touche à sa fin et le conseil municipal a décidé de réaliser un logement dans cette maison. L'étude a été confiée à M. PORCHER, architecte. Les travaux sont à envisager dès que possible avec le concours financier attendu de l'état, du Conseil Régional et du Conseil Général.

## RESEAU de CHALEUR – BOIS-ENERGIE

## Esquisse de bilan : Octobre-Novembre-décembre 2011

Voilà maintenant quatre ans que notre réseau de chaleur bois énergie a été progressivement mis en service. Depuis l'année dernière, avec la connexion de la maison familiale, il est arrivé à son fonctionnement quasi-définitif, même si, à l'occasion des travaux réalisés dans le bourg, 3 nouveaux abonnés ont souhaité se relier au réseau.
Aussi, nous avons souhaité vous proposer un premier bilan réalisé sur la période de chauffe de ce début d'hiver, sachant que ces résultats devront être confortés par une période d'observation plus longue. L'an prochain, nous publierons donc les chiffres constatés sur un hiver entier, dans les conditions de fonctionnement définitives du réseau bois-énergie.

Mise en service : 25 Octobre Relevé des compteurs : 13 Décembre
**Consommation totale mesurée : 118,537 Mwh**
Ecole communale : 75,910 Mwh
Mairie : 3 Mwh (Conso estimée)
Etable : 0,030 Mwh
Salle polyvalente : 10,205 Mwh
Total bâtiments municipaux : 89,145 Mwh soit 75,20 %
Maison Familiale rurale : 6,655 Mwh soit 5,61%
Total particuliers (21 abonnés) : 22,737 Mwh soit 19,18%
**Chaleur mesurée sortie chaudière bois : 125,470 Mwh** (index juin 2011 : 1404,19 – index décembre 2011 : 1529,66)
**Perte sur le réseau et en chaufferie : 9,983 Mwh soit 8,42 %**
Quantité de plaquette consommée sur la période : 157 MAP ($m^3$ apparents plaquettes).
Prix de la plaquette consommée : 157 $m^3$ X 27 €/ $m^3$ = 4 239 €
Quantité de fuel consommé sur la période (Chaudière d'appoint et de relève) : 0
**Remarques :** La production d'un Mégawatheure nécessite 36 € de matière première. Il est facturé 45 € au consommateur (commune ou particulier) pour tenir compte des autres frais de fonctionnement (entretien, maintenance…).
L'amortissement de l'équipement est réalisé grâce à l'abonnement facturé à chaque usager (pour la période, total des abonnements perçus : 3 859,02 €) et aux économies réalisées par la commune. En effet, sur cette période, pour produire la même quantité d'énergie avec le fioul, il aurait fallu consommer environ 12 000 litres de fioul, ce qui représente une dépense de 10 200 € environ, (en prenant un prix de référence fuel de 0,85 €/litre) soit pour la commune seule, une économie estimée à (10 200 – 4 239) X 75,20 % = 4 482 €
Sur la période la part des recettes destinées à financer l'investissement est de 3 859,02 € perçus auprès de ses « clients » par le biais des abonnements, augmentée de 4 482 € d'économies réalisées soit un total de 8 341,02 €. Sur une année, cette somme s'élèverait à 25 023,06 € (8 341,02 € X 3) alors que le remboursement des emprunts réalisés pour le réseau de chaleur appelle une annuité de remboursement qui s'élève à 19 022,02 €.

## Les biens de la section du bourg communalisés

Depuis 1995, nous avons conduit une action importante de mise en ordre des « biens de sections » sur l'ensemble de la commune, ces « communs » dont la gestion, jusqu'alors anarchique était source de conflits fréquents et d'insatisfactions permanentes.

- A Canhac, nous avons vendu aux ayant-droits les parcelles qu'ils exploitaient selon un partage ancien. Les sommes recueillies ont été investies dans les chemins de desserte autour du village.
- A Blancou, même démarche avec les parcelles agricoles vendues à ceux qui les exploitaient et transfert à la commune de la forêt.
- Au Bruel, il a fallu passer par une procédure judiciaire pour établir la propriété des parcelles concernées. Près de 40 ha ont été reconnus parcelles sectionales puis transférés à la commune. Aujourd'hui une vingtaine d'hectares sont loués à deux exploitants et une quinzaine d'hectares de forêts seront gérés par la commune.
- Il reste aujourd'hui des « Biens de section » au Bousquet (5 ha agricoles louées et 15 ha de bois peu valorisables), à Vielcru (7 ha de bois) et des bribes dans divers villages (Mougeac, puniéjouls, Teulade …). Nous allons proposer aux ayant-droits concernés une gestion communale de ces parcelles.

Reste à évoquer la section la plus importante, celle des « habitants du bourg, Alfau, l'Altayrie, Lamélie, Lavorme et Cols » comme la désigne le cadastre. Elle est constituée d'environ 45 ha de terres agricoles louées aux exploitants (selon la répartition qui préexistait), de 100 ha de forêt gérée par l'ONF pour le compte de la commune et quelques hectares de bois non valorisées. La loi du 13 août 2004 permet à un conseil municipal qui le souhaite de demander au préfet de prononcer, par arrêté le transfert des biens d'une section à la commune, si certaines conditions sont réunies. C'est ce qu'a fait notre conseil municipal et le préfet du Cantal, par arrêté du 8 septembre 2011 a donc transféré à la commune les biens en question.

Pourquoi cette demande du conseil municipal ? Parce que, toutes les communes confrontées à la gestion des biens de section en témoignent, la législation de ces biens est une source permanente de conflits qui constituent la grande majorité des contentieux concernant les communes. Parce que, le transfert à la commune conforte l'autorité du conseil municipal et lui permet de prendre efficacement les décisions de gestion sans avoir à recueillir l'avis des ayant-droits, ce qui ne l'empêche nullement de donner priorité aux besoins de la section d'où les biens sont originaires. C'est d'ailleurs ce qui a été affirmé par le conseil municipal qui se préoccupera d'abord de réinvestir les revenus issus de la section au profit prioritaire de celle-ci, mais pourra ensuite utiliser les reliquats dans l'intérêt général de la commune.

Concrètement et dans l'immédiat, cette décision ne modifiera pas la situation actuelle mais elle simplifiera et clarifiera les décisions futures. C'est ce que nous avions expliqué lors d'une réunion publique que nous avions organisée l'an dernier pour présenter ce projet aux intéressés, soulevant quelques interrogations mais peu de réelles oppositions.

## En bref… En bref… En bref… En bref…

**A l'école communale :**

Le Conseil Général du Cantal a proposé aux communautés de communes de prendre la responsabilité de l'organisation du transport scolaire sur nos communes. Notre communauté a accepté cette compétence et accepté de participer pour 7,5% au financement. Avec l'augmentation de la participation du Conseil Général et la contribution des communes, le transport est maintenant gratuit pour les familles pour le primaire et a diminué de près de 50% pour le collège. Ce genre d'évolution n'est pas si fréquent par les temps qui courent ! Après les travaux de ravalement des façades l'an passé et l'équipement numérique de l'école, c'est la cantine et la cuisine de l'école qui ont eu droit cette année à un rafraichissement par la réfection des peintures.

**Où en est le projet de centrale photovoltaïque ?**

L'enquête publique conduite du 21 octobre au 23 novembre par M. Puéchaldou, a permis de recueillir les avis de ceux qui souhaitaient s'exprimer et s'est conclue par un avis favorable du commissaire enquêteur. Maintenant, il appartient au préfet de se prononcer sur la demande de permis de construire. Cela sera fait avant la fin février. Ensuite, le porteur de projet souhaite concourir à un appel à projet du ministère de l'énergie et ce n'est qu'au cours de l'été que nous devrions en savoir définitivement plus sur la réalisation de cette centrale.

**Des aides pour améliorer son habitat - Façades et toitures :**

Une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat est en cours sur notre communauté de communes. Sous certaines conditions, cela peut vous permettre d'obtenir des aides pour améliorer l'habitat, que vous soyez occupant ou bailleur. Vous pouvez vous renseigner à la mairie, à la communauté ou directement au PACT Cantal (04 71 48 32 00). D'autre part, rappelons que la mairie apporte aussi une aide pour la restauration des façades, aide que nous avons décidé d'étendre, sous certaines conditions, à la réfection des toitures afin de préserver autant que possible les matériaux traditionnels de toitures (tuiles canal ou lauzes).

**A l'Enseigne :**

Une cérémonie organisée par les associations de résistants a marqué au printemps dernier la rénovation de la stèle de l'Enseigne, dont l'emplacement a été préservé et aménagé suite aux travaux routiers, en présence de M. Vincent Descoeur, député et Président du Conseil Général.
Rappelons aussi que la publication du livre d'Yvette Souquières sur les évènements du 1er février et 19 juillet 44 avait été l'occasion d'une émouvante cérémonie d'hommage, à l'occasion de l'anniversaire des évènements de février. Nous avions particulièrement été sensibles à la présence, ce jour-là, de M. Vidal de Servian (34), ami d'enfance de Robert Reboul, une des victimes de l'Enseigne.

**Travaux à l'Auberge de la Tour :**

A la demande des nouveaux exploitants, le conseil municipal a accepté de réaliser un aménagement de la grange attenante à l'hôtel pour y aménager notamment une cuisine mieux adaptée à leurs besoins. La commune réalisera les aménagements du bâti et l'équipement sera à la charge des exploitants.

**Voirie rurale :**

Un programme de remise en ordre du cadastre communal par la prise en compte des évolutions qu'a connues la voirie reste en suspens depuis plusieurs années. Nous ne l'avons pas abandonné et des accords récents avec la direction des hypothèques et du cadastre devraient nous permettre de relancer une action que nombre d'entre vous espèrent voir aboutir rapidement. Il s'agira de mettre en conformité le terrain et le cadastre dans le cadre d'opérations groupées permettant à la collectivité de prendre en compte les frais administratifs liés à ces mutations.

**Acquisition d'une parcelle au Cassagnol :**

Dans le cadre du règlement d'une succession, la parcelle qui fait l'angle, au Cassagnol entre la route départementale et la voie communale allant vers le Puy des Fourches, devant la maison Lhéritier était à vendre. La commune s'est portée acquéreur pour la somme de 40 000 € (soit environ 10 € le mètre carré) pour augmenter ses réserves foncières et disposer ainsi de nouveaux terrains à bâtir à proximité du bourg.

**Cartes postales et vidéo :**

Elles sont en place dans le bourg, les vieilles cartes postales qui nous permettent de revoir ce qu'était le village au début du siècle dernier et les évolutions qui l'ont conduit à ce qu'il est aujourd'hui.
Une vidéo, réalisée grâce à la compétence et à la générosité de Christian Chamard permet aussi aux visiteurs de mieux connaitre l'histoire de notre cité.

**Accueillir les camping-caristes :**

Ils sont de plus en plus nombreux, les camping-caristes à venir nous rendre visite et nous en sommes heureux. Seulement, ils étaient aussi nombreux à utiliser les équipements du camping et à repartir sans régler leur contribution. Aussi, avons-nous décidé de règlementer leur stationnement sur des emplacements obligatoires et payants, faute de quoi, l'utilisation des sanitaires du camping, notamment leur sera interdit.

**Installation :**

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons accueilli Marie Charmes qui expose ses « petites bonnes femmes » dans sa galerie de la RueLongue (Maison Aigon). Ses créations connaissent un réel succès et, avec d'autres, elle a organisé un marché d'art et d'artisanat, courant novembre qui a connu un beau succès et qui appelle d'autres éditions… (Voir aussi dans la rubrique associations)

**Le maire de Marcolès à la tribune du Congrès des maires de France :**

Au mois de novembre, notre maire a eu le plaisir, lors du congrès national de l'association des maires de France, d'intervenir, en tant que secrétaire général des maires du Cantal, en séance plénière sur le thème « Une école de la réussite en milieu rural ». Exercice difficile mais qui a permis de faire entendre les préoccupations des maires cantaliens face aux fermetures répétées de postes d'enseignants et d'échanger sur ce thème avec le ministre de l'éducation nationale, qui, lui-même élu rural (de Haute-Marne) a assuré comprendre et partager nos préoccupations.

## A la communauté de communes

## « Cère et Rance en Châtaigneraie »

Les communautés de communes seront, dans les années à venir, les acteurs principaux du développement local. C'est un fait… Les lois successives vont toutes dans ce sens, la dernière réforme de la fiscalité locale, dans la foulée de la réforme de la taxe professionnelle n'échappe pas à cette règle. De plus, d'ores et déjà et le phénomène va s'amplifier dans les années à venir, les communautés de communes seront les seules collectivités à percevoir des subventions conséquentes des collectivités de rang supérieur. Certains se réjouiront de cette situation, d'autres regretteront amèrement le temps béni de l'âge d'or des communes… Peu importe… Il faut se préparer à ces évolutions et faire en sorte que ces outils soient le plus efficaces possible pour la vie de nos territoires.

C'est dans cet objectif que la communauté de communes de « Cère et Rance en Châtaigneraie » a engagé une réflexion de fond, avec l'appui du bureau d'études « Elan » de Montpellier. Il s'agit de préparer les prochains programmes, les prochaines actions que portera notre communauté mais aussi de réfléchir et s'informer au mieux sur les conséquences de la réforme fiscale, à la fois pour les ressources des collectivités mais aussi pour les contribuables puisque, dès 2012, la communauté percevra une partie des « taxes ménages » que nous payons tous, au titre de la taxe d'habitation ou du foncier bâti.

Nous sommes tous très attachés à nos communes et nous n'avons pas de raison de nous en détacher… C'est notre histoire. Cela n'empêche cependant pas de travailler et réfléchir avec nos voisins, d'autant plus que la loi nous l'impose. Alors, préparons-nous y au mieux.
Après de nombreuses réunions, après avoir organisé des tables rondes thématiques (économie, agriculture, associations, social, offre de soins…), après avoir recueilli de multiples contributions, les élus vont poursuivre ce travail par des rencontres autour de la fiscalité puis sur l'élaboration d'un programme d'action qui va définir les priorités d'action sur nos communes et par conséquent celles qui seront retenues par la communauté.

Cette démarche arrive au bon moment pour la communauté dont la première phase de ses grands projets arrive à son terme avec l'ouverture prochaine de la « Maison des services » dans les semaines à venir. Outre qu'elle accueillera les services de la communauté, cette maison mettra à votre disposition des points d'accueil avec l'ensemble des administrations et des services : CAF, MSA, PACT Cantal, Pôle emploi…

Au seuil de cette nouvelle année, nous venons vous souhaiter à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une très bonne année 2012 accompagnée d'une bonne santé.

Sur le précédent bulletin, nous abordions les principaux sujets d'actualité et regrettions surtout l'absence de projet pour l'accueil de nos ainés.

Lors de la première réunion du conseil municipal de 2011, en questions diverses, nous avons appris que le projet était une préoccupation de la municipalité. C'est au moins un point positif. Dommage que nous ne l'ayons pas su autrement.

Les six élus de notre groupe avons choisi la participation et la discussion en approuvant ce qui présente un véritable intérêt et en faisant des propositions.

Espérons qu'à l'avenir, nous soyons davantage associés aux projets dès leur naissance plutôt que simplement consultés pour leur finalisation.

Vous comprendrez que nous ne soyons pas plus longs.

Tout en restant à votre écoute et à votre disposition, nous vous renouvelons tous nos vœux.

# MARCOLES

## Encart Spécial

## FINANCES

Janvier 2012

# Les finances de notre commune

Nous vous proposons un encart spécial dans notre bulletin municipal annuel consacré aux finances communales.

Vous y trouverez une petite présentation des éléments qui constituent les comptes de la commune (compte administratif 2010, budget 2011) et quelques chiffres qui permettent d'apprécier la réalité de la situation financière de notre commune.
Il n'est pas facile de présenter cette réalité… On ne peut pas trop simplifier pour rester fidèle à la réalité, mais présenter la totalité des opérations qui constituent les budgets communaux serait bien trop fastidieux et rebuterait bien des lecteurs.

N**ous complétons cette présentation par les conclusions d'une analyse financière complète établie par les services de la trésorerie, comptable de nos deniers et observateur impartial et compétent de la situation financière de notre commune.**

Chacun pourra ainsi se faire une idée de la santé financière de MARCOLES… Le sujet est sensible car, chacun le sait, l'argent demeure « le nerf de la guerre », le moyen indispensable de l'action des élus. Depuis que je suis maire, en 1995, j'ai essayé de maîtriser toujours un peu mieux les techniques de la gestion communale, afin d'avoir la plus grande efficacité d'action, tout en préservant une situation financière équilibrée et médiane.
Voici, pour moi quelques-uns des grands principes que j'ai proposés à notre assemblée municipale, année après année pour utiliser au mieux nos capacités sans jamais risquer de mettre notre commune « dans le rouge », contrairement à ce qu'auraient voulu faire croire quelques commentaires, ou mal informés ou mal intentionnés.

- Le niveau de nos taux d'imposition est correct, parfois élevé : il n'y a donc pas lieu d'y toucher. Nous ne les avons donc pas modifiés depuis 1995.
- La capacité de notre commune à investir doit toujours être préservée. C'est pourquoi, nous nous attachons à préserver un niveau d'épargne brute qui se situe tous les ans autour de 200 000 €.
- Comme dans toute entreprise, l'emprunt est un moyen de financement qu'il faut savoir utiliser pour augmenter le dynamisme de l'investissement. Cependant, nous avons toujours cherché à réserver le financement par l'emprunt à des opérations productrices de ressources ou d'économies (auberge, logements, réseau de chaleur, eau et assainissement, atelier-relais…) préservant ainsi nos capacités d'autofinancement.
- Une bonne santé financière pour une commune, c'est un équilibre entre le nécessaire dynamisme de l'action municipale et la préservation de ses capacités financières. Ne pas craindre d'aller de l'avant, mais sans prendre de risque excessif… Pas non plus de prudence excessive qui conduirait à l'immobilisme.
- La recherche permanente des financements extérieurs (subventions) nous a permis de réaliser de nombreux équipements à une période où cela était possible. Compte tenu de la raréfaction de ces aides, la commune est aujourd'hui amenée à consacrer une plus grande part de ses moyens à son fonctionnement et à la préservation de son patrimoine (voirie, réseaux, bâtiments…).
- Pour l'avenir se pose la question de recherche de ressources nouvelles et celle de la répartition des charges entre les communes et la communauté de communes…

Christian MONTIN

## Pour mieux comprendre les comptes de la commune…

Le suivi des comptes d'une commune, c'est une affaire permanente et pas seulement au moment de voter le budget. Voici quelques informations qu'il faut avoir pour mieux s'y retrouver.

**Fonctionnement et investissement :**
Les comptes de la commune se répartissent toujours en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Chacune des deux sections présente des recettes et des dépenses.
Le fonctionnement, ce sont les dépenses courantes et indispensables de la commune : frais de personnel, services, énergie, entretien du patrimoine, intérêts de la dette. Ce sont aussi des recettes régulières comme les impôts, les dotations de l'état, les produits de la gestion de nos services ou de notre patrimoine (loyers, redevances, coupes de bois…)
Ce qui reste une fois les dépenses réalisées constitue l'épargne brute de la commune, la somme qu'elle peut consacrer à l'investissement que l'on appelle aussi «capacité d'autofinancement».
L'investissement, ce sont les dépenses qui permettent de financer les grands équipements et aménagements réalisés par la commune. Ces dépenses sont financées par la capacité d'autofinancement (voir ci-dessus), les subventions extérieures, ou le recours à l'emprunt.

**Le compte administratif :**
Dès que l'année s'achève, nous préparons le compte administratif. C'est le document qui récapitule toutes les dépenses et toutes les recettes réalisées durant un exercice (une année). Ce compte administratif se traduit par un bilan pour chacune des deux sections - le fonctionnement et l'investissement. Ce bilan peut faire apparaitre un excédent, ou un déficit. Ces bilans seront à reporter sur l'exercice suivant.

**Le budget :**
Une fois connus les résultats du compte administratif, nous pouvons préparer le budget, c'est-à-dire les prévisions pour l'année en cours. Celui-ci doit être voté avant la fin avril en général… Il prévoit les recettes et dépenses de fonctionnement courantes mais aussi le financement des programmes d'investissement que les élus ont choisi de réaliser.
Le vote du budget, c'est aussi une autorisation donnée au maire par le conseil municipal d'engager les dépenses dans la limite des sommes votées par chapitres.

**Les décisions modificatives :**
Aussi bien établi qu'il soit, le budget a besoin d'être réajusté en cours d'année. Certaines recettes ou dépenses peuvent ne pas correspondre précisément aux prévisions. Le maire doit alors proposer au conseil municipal une modification du budget pour réajuster les prévisions ou même parfois pourvoir à une dépense (ou une recette) nouvelle qui n'avait pas été prévue.

**Budget principal et budgets annexes :**
Toutes les communes de plus de 500 habitants sont tenues de disposer de comptes séparés pour le service de l'eau et de l'assainissement. Mais pour certaines opérations particulières qui nécessitent un suivi particulier, elles ont la possibilité de disposer aussi de budgets séparés.
Ainsi, pour notre commune, outre le budget communal, nous avons un budget à part pour :

- l'eau et l'assainissement
- le réseau de chaleur
- l'Auberge de la Tour
- l'atelier-relais Cantournet
- le lotissement de la Parro

Afin de garder une lisibilité suffisante, nous vous présenterons, dans les pages suivantes les comptes liés au budget principal et les comptes de l'eau et l'assainissement.
Concernant le réseau de chaleur et l'auberge, nous avons réalisé un petit document séparé présenté ci-dessous à l'aide de graphiques.
Concernant l'atelier-relais et le lotissement, ces budgets n'ont aucun impact actuel sur les finances communales : nous les passerons sous silence.

## Réseau de chaleur

**Compte administratif 2010**

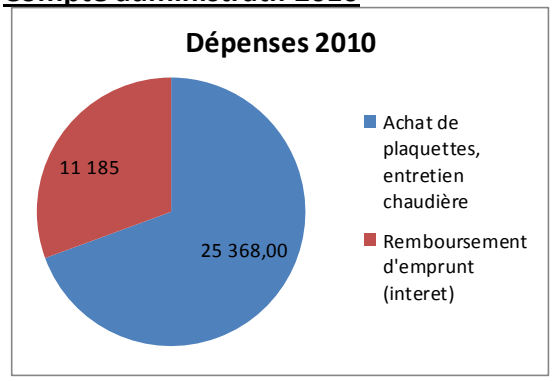


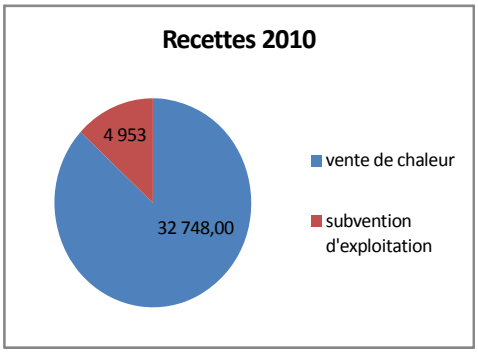


**Budget 2011**

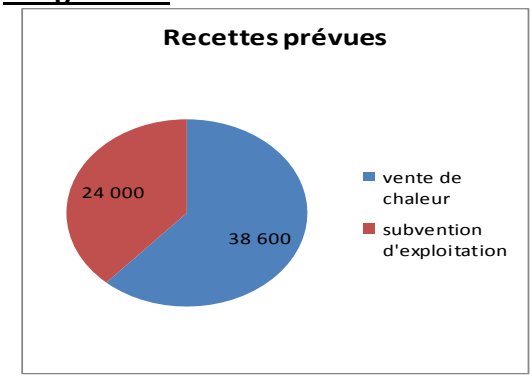


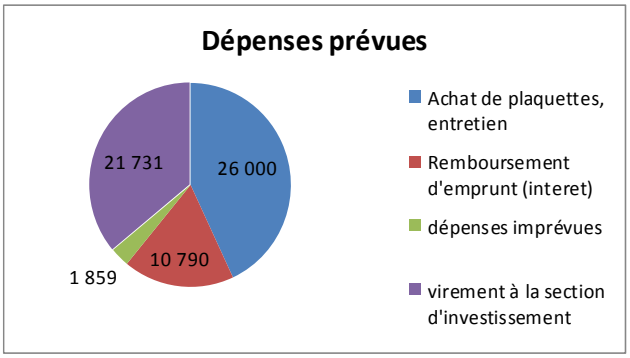


## Auberge de la Tour

**Compte administratif 2010**

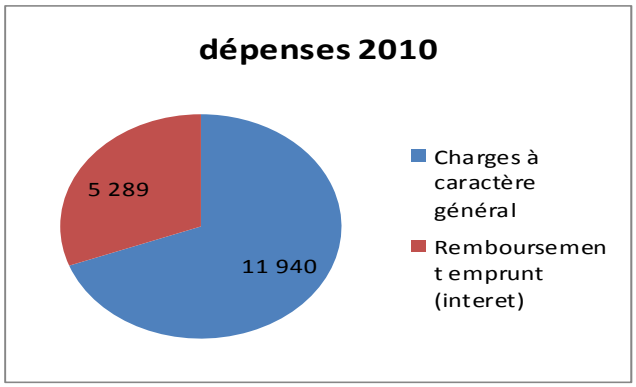


Les recettes sont exclusivement constituées par les loyers…

**Budget 2011**

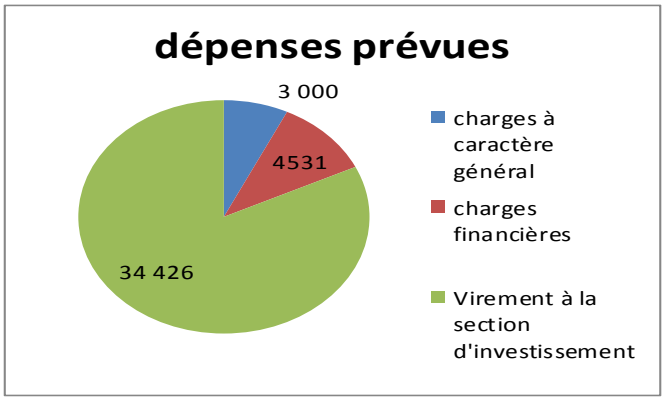


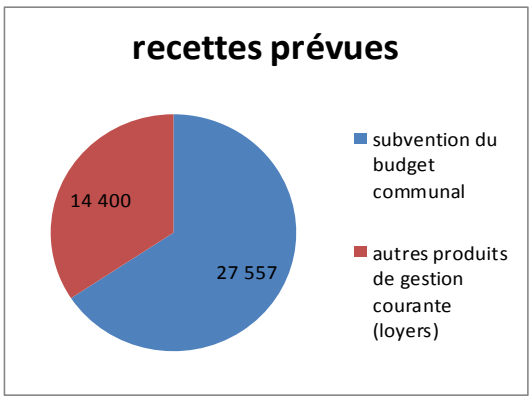

# BUDGET COMMUNAL 2011

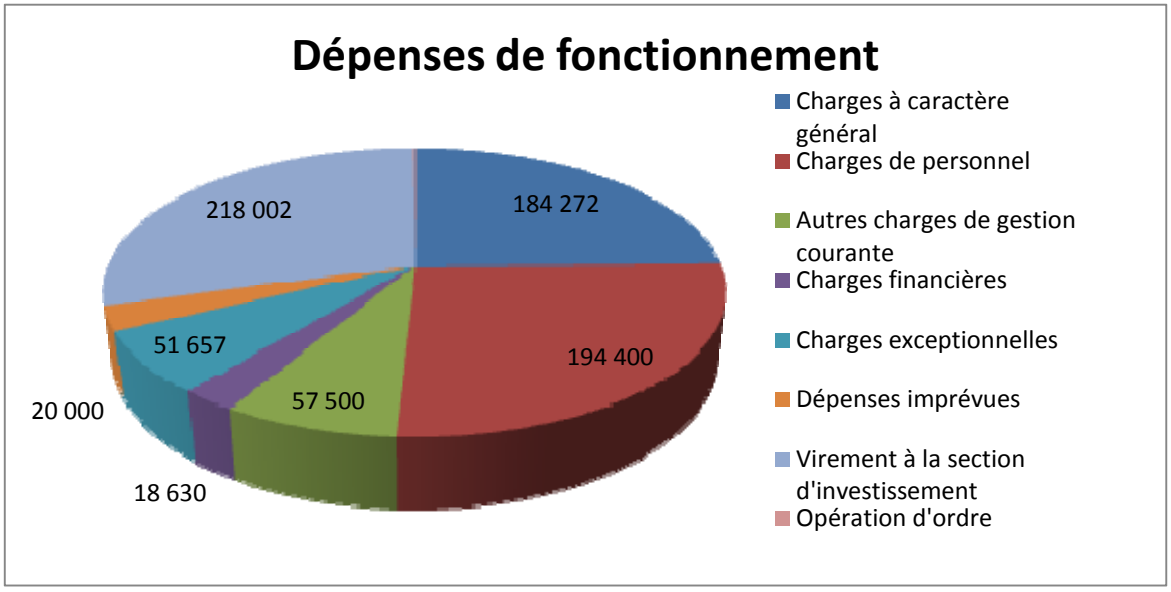


**Electricité, combustibles, carburants, alimentation, fournitures d'entretien, petit équipement, fournitures voirie, fournitures administratives, scolaires, taxes foncières…**

**Cotisations, salaires personnel titulaire et non titulaire, médecine du travail**
**Prime ravalement de façades, subvention au CCAS, subventions aux associations communales**
**Intérêt des emprunts, des comptes courants, autres charges financières**
**Titres annulés, subventions aux budgets annexes**

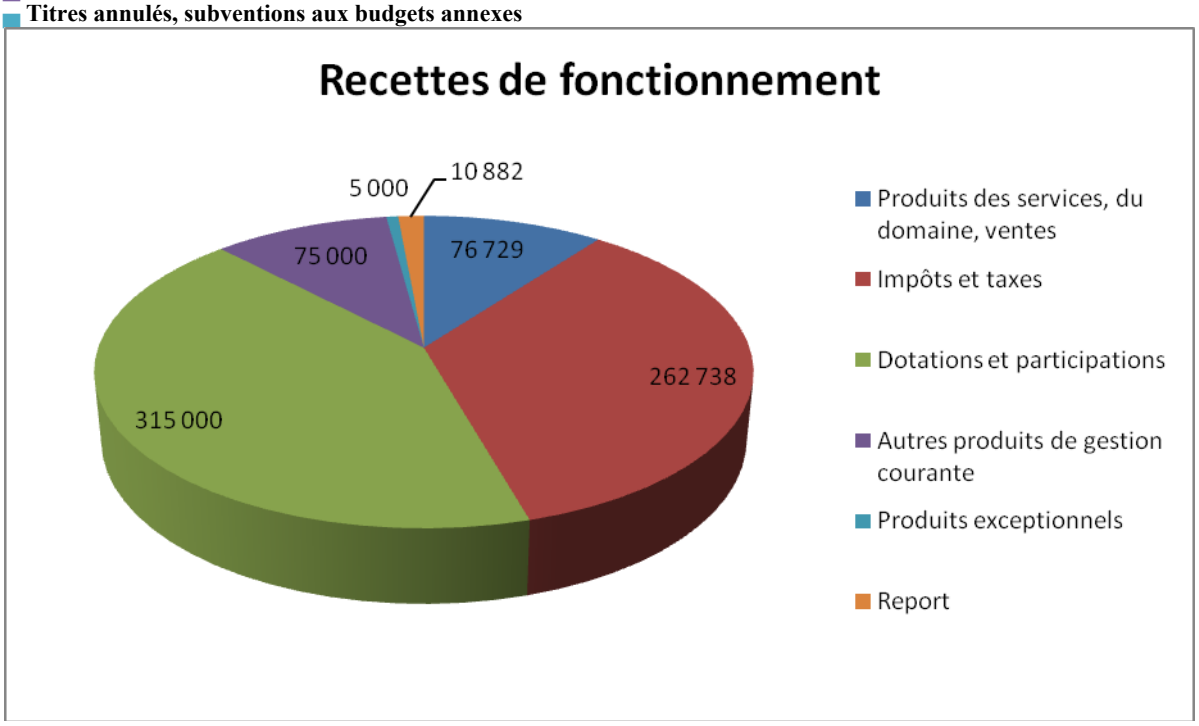


**coupe de bois, concessions dans le cimetière, cantine et garderie scolaire, locations camping et chalets**
**contributions directes, reversement taxe professionnelle, taxe sur les pylônes électriques**
**dotation état**
**revenus des immeubles, excédent budget annexe**

# BUDGET COMMUNAL 2011

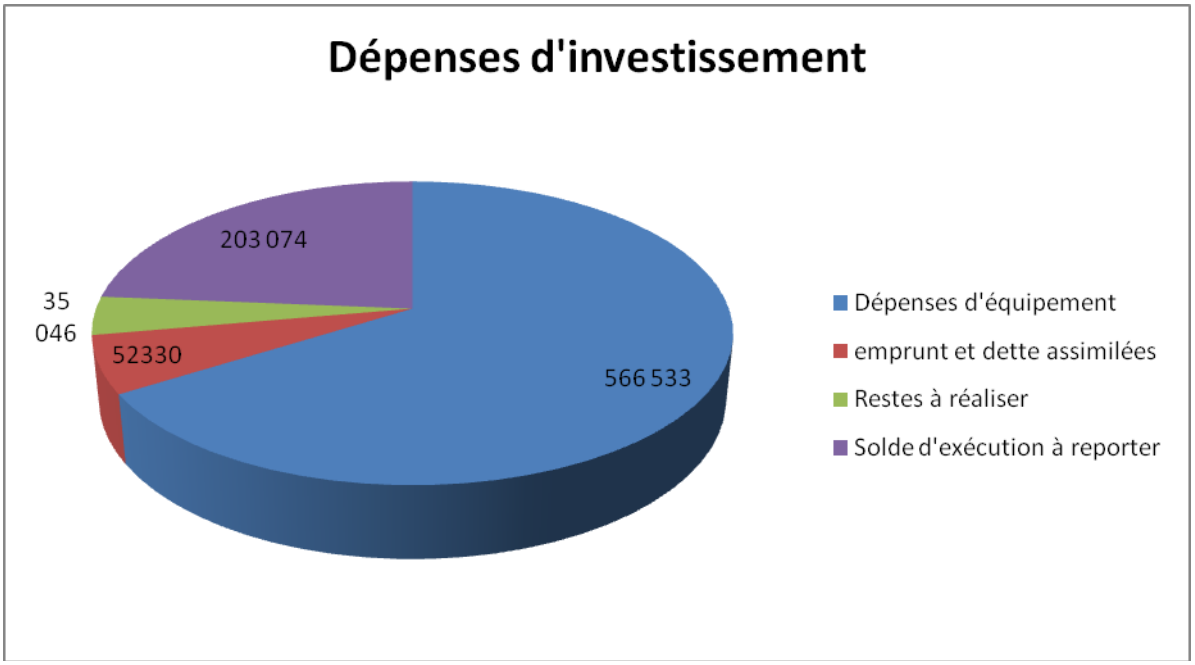


**achat parcelle CAZAL, bâtiments divers, restauration église, aménagement du tour de ville, éclairage public, voirie communale.**
**remboursement de la dette**
**opérations restant à réaliser sur l'année précédente**

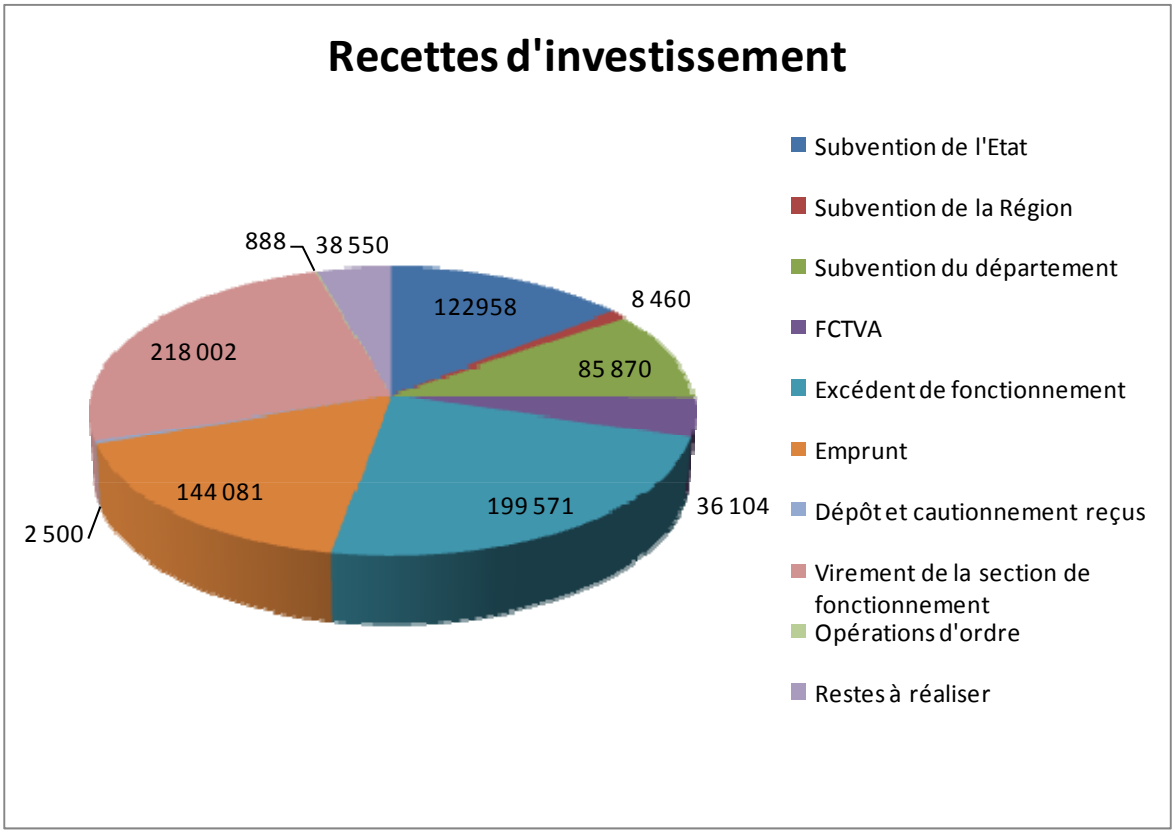


**subventions Etat, réserve parlementaire pour l'aménagement du tour de ville, la restauration de l'église (bâti et mobiliers) et les travaux de voirie**
**subventions de la région pour la restauration de l'église (bâti et mobiliers)**
**subventions du département pour l'aménagement du tour de ville, la restauration de l'église (bâti et mobiliers) et les travaux de voirie.**
**fonds de compensation de la TVA : remboursement de la TVA versée sur les dépenses d'investissement**
**cautions perçues lors de la mise en location des appartements communaux**
**subventions restant à percevoir sur exercice antérieur**

# Budget général de la commune

## Détail des dépenses de fonctionnement

| Articles | Dépenses effectuées en 2010 | Dépenses prévues au budget en 2011 |
|---|---|---|
| **Charges à caractère général** | **189 678,96** | **184 272,07** |
| Energie – électricité | 25 262,61 | 25 000,00 |
| Chauffage urbain | 16 502,66 | 17 000,00 |
| Combustibles | 4 287,43 | 4 000,00 |
| Carburants | 2 738,36 | 3 000,00 |
| Alimentation | 10 366,38 | 11 000,00 |
| Fournitures d'entretien | 2 795,96 | 2 000,00 |
| Fournitures de petits équipements | 7 760,38 | 8 000,00 |
| Fourniture de voirie | 2 446,88 | 2 000,00 |
| Vêtements de travail | 828,52 | 1 000,00 |
| Fournitures administratives | 1 333,62 | 2 000,00 |
| Fournitures scolaires | 4 974,91 | 5 400,00 |
| Autres matières et fournitures | | |
| Locations immobilières | 1 608,00 | 1 610,00 |
| Locations mobilières | 91,43 | 212,07 |
| Entretien de terrains | 3 921,34 | 4 500,00 |
| Entretien de bâtiments | 12 265,72 | 10 000,00 |
| Entretien de voies et réseaux | 26 678,38 | 27 000,00 |
| Entretien matériel roulant | 2 171,60 | 2 000,00 |
| Entretien autres bien mobiliers | | 1 000,00 |
| Maintenance | 3 680,92 | 4 000,00 |
| Primes d'assurance | 8 249,06 | 8 500,00 |
| Documentation générale et technique | 798,00 | 1 000,00 |
| Versement à des organismes de formation | | 50,00 |
| Autres frais divers | 4 180,69 | 4 000,00 |
| Indemnités au comptable et régisseurs | 507,76 | 600,00 |
| Honoraires | 8 779,50 | 5 000,00 |
| Annonces et insertions | | 300,00 |
| Fêtes et cérémonies | 1 154,29 | 1 700,00 |
| Publications | 9 290,28 | 7 000,00 |
| Divers | 733,02 | 600,00 |
| Transport collectif du personnel | 4 939,68 | 3 000,00 |
| Voyages et déplacements | 54,65 | 100,00 |
| Frais d'affranchissement | 1 587,43 | 1 500,00 |
| Frais de télécom | 4 487,83 | 4 500,00 |
| Concours divers | 964,29 | 500,00 |
| Frais de gardiennage (forêt) | 110,88 | 500,00 |
| Taxes foncières | 13 624,00 | 14 000,00 |
| Autres droits (reversement taxe de séjour) | 502,50 | 700,00 |
| **Charge de personnel** | **194 974,59** | **194 400,00** |
| Autres personnels externes | 5 454,26 | |
| Participation employeur à la formation | 50,00 | |
| Cotisation au CNFPT et autres organismes | 2 587,18 | 2 900,00 |
| Personnel titulaire | 102 541,32 | 105 000,00 |
| Personnel non titulaire | 21 609,79 | 25 000,00 |
| Autres (contrat avenir) | 4 103,04 | |
| Cotisations à l'URSSAF | 29 195,58 | 30 100,00 |
| Cotisations aux caisses de retraite | 19 783,68 | 21 000,00 |
| Cotisations aux ASSEDIC | 1 834,00 | 1 900,00 |
| Cotisations pour assurance capital-décès | 5 864,68 | 6 000,00 |
| Versements aux autres œuvres sociales | 1 574,58 | 2 000,00 |
| Médecine du travail, pharmacie | 376,48 | 500,00 |

# Budget général de la commune

## Détail des dépenses de fonctionnement

| Articles | Dépenses effectuées en 2010 | Dépenses prévues au budget en 2011 |
|---|---|---|
| **Autres charges de gestion courante** | **55 681,40** | **57 500,00** |
| Indemnités des élus | 25 105,99 | 25 000,00 |
| Cotisations retraites | 857,90 | 1 000,00 |
| Pertes sur créances irrécouvrables | 3 933,76 | 2 000,00 |
| Contrib aux org de regroupement | | 100,00 |
| Contrib au titre politique de l'habitat | 770,00 | 2 400,00 |
| CCAS | 2 037,75 | 2 000,00 |
| Subventions aux associations | | *25 000 prévu* |
| - ESVM | 1 150,00 | 1 150,00 |
| - Comité d'animation | 5 620,00 | 5 620,00 |
| - APE | 2 000,00 | 2 000,00 |
| - APE – voyage scolaire | 1 216,00 | 2 141,00 |
| - ACCA | 500,00 | 500,00 |
| - FNACA | 150,00 | 200,00 |
| - Critérium cycliste | 4 500,00 | 4 500,00 |
| - Famille rurale | 1 380,00 | 2 150,00 |
| - Maison Familiale | 3 050,00 | 3 050,00 |
| - GVA Lafeuillade | 80,00 | 80,00 |
| - Association de pêche | 50,00 | 50,00 |
| - Aménagement Vallée du Lot | 60,00 | 60,00 |
| - Protection civile | 100,00 | 100,00 |
| - Association des Amis du Patrimoine | 160,00 | 0 |
| - Fondation du Patrimoine | | 50,00 |
| - Les Esclops | 500,00 | 500,00 |
| - Association Musik'art Cantal | 300,00 | 0,00 |
| - Les Confipotes | 160,00 | 200,00 |
| - Les Traucatermes | 500,00 | 500,00 |
| - Emmaus | 500,00 | 500,00 |
| - Les Amis de l'Eglise St Martin | 500,00 | 500,00 |
| - Gym Volontaire | 500,00 | 500,00 |
| **Charges financières** | **18 092,87** | **18 630,00** |
| Intérêt des emprunts et dettes | 16 750,16 | 16 330,00 |
| Intérêt des comptes courants et dépôts | 1 317,11 | 2 000,00 |
| Autres charges financières | 25,60 | 300,00 |

# Budget général de la commune

## Détail des recettes de fonctionnement

| Articles | Recettes perçues en 2010 | Recettes prévues au budget 2011 |
|---|---|---|
| **Atténuation de charge** | **3 245,88** | |
| Remboursement sur rémunération du personnel | 3 111,88 | |
| Remboursement sur charges de sécu.soc et prév. | 134,00 | |
| **Produit des services du domaine et ventes diverses** | **53 501,96** | **76 729,58** |
| Coupes de bois | 4 111,36 | 20 000,00 |
| Concessions dans le cimetière | 167,50 | 300,00 |
| Droits de stationnement et de location sur v.p | 422,50 | 700,00 |
| Redevance d'occupation du domaine public | 442,20 | 183,00 |
| Autres redevances et recettes diverses | 18 849,50 | |
| Redevance et droits des serv à carac. de loisirs | 2 111,00 | 20 000,00 |
| Redevances et droits périscolaires | 14 038,40 | 13 000,00 |
| Autres prestations de service | 130,00 | 1 000,00 |
| Locations diverses | 6 317,98 | 15 000,00 |
| Remboursement frais par autre redevables | 5 438,52 | 5 546,58 |
| Autres produits d'activités annexes | 1 473,00 | 1 000,00 |
| **Impôts et taxes** | **248 618,00** | **262 738,00** |
| Contributions directes | 181 114,00 | 189 234,00 |
| Fiscalité revers. Com Com | 41 975,00 | 41 975,00 |
| Taxes sur les pylônes électriques | 25 529,00 | 25 529,00 |
| Taxe afférente au droit de mutation ou taxe pub | | 6 000,00 |
| **Dotations et participations** | **320 894,00** | **315 000,00** |
| Dotation forfaitaire | 251 910,00 | 246 800,00 |
| DGF | 31 616,00 | 35 318,00 |
| Dotation annuelle de péréquation | 4 802,00 | |
| Dotation élus locaux | 2 783,00 | 2 783,00 |
| Attribution état compens au titre de la TP | 783,00 | 725,00 |
| Attribution état compens au titre exon TF | 16 686,00 | 16 450,00 |
| Attribution état compens au titre exon TH | 12 314,00 | 12 924,00 |
| **Autres produits de gestion courante** | **55 022,59** | **75 000,00** |
| Revenus des immeubles | 54 713,58 | 56 000,00 |
| Produits divers de gestion courante | 309,01 | |
| Excédent budget annexe | | 19 000,00 |
| **Produits exceptionnels** | **1 706,27** | **5 000,00** |

# Budget général de la commune 2011

## Détail des recettes et des dépenses d'investissement

| Articles | Dépenses | Articles | Recettes |
|---|---|---|---|
| **Immobilisations corporelles** | **566 533,68** | **Subventions d'investissement** | **217 288,00** |
| Achat parcelle CAZAL | 45 000,00 | | |
| Bâtiments divers | 16 599,76 | | |
| Travaux à l'Eglise (rénovation bâti, mise en sécurité, restauration des objets et du mobilier) | 102 000,00 | Travaux à l'Eglise | 58 780,00 |
| Aménagement du Tour de Ville | 235 933,92 | Aménagement du Tour de Ville | 136 508,00 |
| Voirie Communale | 150 000,00 | Voirie communale | 22 000,00 |
| Eclairage public | 17 000,00 | | |
| **Emprunt et dettes assimilées** | **52 330,00** | **Dotations, fonds div,réserves** | **235 675,63** |
| Remboursement des emprunts | 49 830,00 | FCTVA | 36 104,00 |
| Dépôts et cautionnements | 2 500,00 | Excédent de fonctionnement | 199 571,63 |
| **Reste à réaliser** | **35 046,70** | **Emprunts** | **144 081,30** |
| **Solde d'exécution reporté** | **203 074,93** | **Dépôts et cautionnement reçus** | **2 500,00** |
| | | **Virement de la section de** | **218 002,38** |
| | | **Opérations d'ordre** | **888,00** |
| | | **Restes à réaliser** | **38 550,00** |

Le conseil municipal a décidé de poursuivre la rénovation de l'église entamée il y a quelques années maintenant. Cela s'est traduit dès le mois d'octobre par des travaux de rénovation du bâti (Chapelle de l'Annonciation et St Jean), la restauration de certains objets mobiliers (banc d'œuvre et retable de l'Annonciation) mais aussi par l'amélioration du système de sécurité. Pour cela, la Commune bénéficie de subventions de la part du Conseil Général, du Conseil Régional et de la DRAC.

La poursuite de l'aménagement du Tour de Ville – Place du Portail Bas, Le Balat, Place de la Fontaine - qui représente un poste important de dépense commencera dès l'automne. Ce programme bénéficiera de participations financières de la part du Conseil Général, de l'Etat (au titre de la DETR, ex DGE) et d'une réserve parlementaire du sénateur Pierre JARLIER.

L'amélioration de la voirie constitue un autre poste important de dépenses qui pèse essentiellement sur le budget communal (22 000 € de subventions sur 150 000 € de dépenses prévues)

# Budget de l'eau et de l'assainissement

## Détail des dépenses d'exploitation

| Articles | Dépenses effectuées en 2010 | Dépenses prévues au budget en 2011 |
|---|---|---|
| **Charges à caractère général** | **21 642,42** | **29 191,00** |
| Achat d'eau | 491,90 | 500,00 |
| Fournitures non stockable | 4 180,19 | 4 000,00 |
| Fournitures d'entretien et de petit équipement | 1 234,43 | 2 000,00 |
| Maintenance | 950,82 | 1 000,00 |
| Entretien et réparation | 7 881,85 | 15 000,00 |
| Divers | 3 177,41 | 3 000,00 |
| Frais de télécommunication | 334,82 | 300,00 |
| Autres impôts et taxes | 3 391,00 | 3 391,00 |
| **Atténuations de produits** | **5 236,00** | **5 650,00** |
| Agence de l'eau redevance pollution | 4 300,00 | 5 250,00 |
| Agence de l'eau redevance modernisation des réseaux | 936,00 | 400,00 |
| **Autres charges de gestion courante** | **15,00** | **1 000,00** |
| Pertes sur créances irrécouvrables | 15,00 | 1 000,00 |
| **Charges financières** | **12 598,69** | **20 295,00** |
| Intérêts réglés à échéance | 12 598,69 | 20 295,00 |
| **Charges exceptionnelles** | **669,57** | **15 996,00** |
| Titres annulés | 669,57 | 996,00 |
| Reversement de l'excédent au budget général | | 15 000,00 |
| **Dépenses imprévues** | | **1 671,73** |
| **Virement à la section d'investissement** | | **40 100,00** |
| **Opérations d'ordre de transfert entre sections** | **26 342,90** | **29 046,00** |

## Détail des recettes d'exploitation

| Articles | Recettes perçues en 2010 | Recettes prévues au budget 2011 |
|---|---|---|
| **Vente de produits fabriqués, prestations de services** | **81 712,41** | **82 391,00** |
| Vente d'eau aux abonnés | 39 876,65 | 40 391,00 |
| Redevance d'assainissement | 16 023,00 | 16 000,00 |
| Location de compteur | 25 409,62 | 25 000,00 |
| Autres prestations de service | 281,14 | 1 000,00 |
| Vente de marchandises - compteurs | 122,00 | |
| **Subvention d'exploitation** | **9 000,00** | |
| **Produit exceptionnel** | **9 350,90** | **3 000,00** |
| Produits des cessions d'éléments actifs | 2 196,90 | |
| Autres produits exceptionnels | 7 154,00 | 3 000,00 |
| **Opération d'ordre de transfert entre section** | **12 000,00** | **12 000,00** |

Au cours de ces dernières années, nous avons conduit de gros programmes d'amélioration concernant l'eau et l'assainissement. Ces travaux touchent à leur fin et ce budget est aujourd'hui assez facilement équilibré …

# Budget eau et assainissement 2011

## Détail des dépenses et recettes d'investissement

| Articles | Dépenses | Articles | Recettes |
|---|---|---|---|
| **Immobilisations en cours** | **71 365,84** | **Subventions d'investissement** | **21 000,00** |
| Mise en place d'un système de traitement du réseau AEP | 35 682,92 | Agence de l'eau | 21 000,00 |
| Travaux d'assainissement « Place de la Fontaine » | 35 682,92 | Département | |
| **Emprunt et dettes assimilées** | **34 164,52** | **Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)** | **4 790,00** |
| **Dépenses imprévues** | **11 000,00** | **Virement de la section d'exploitation** | **40 100,00** |
| **Opérations d'ordre (virement à la section de fonctionnement)** | **12 000,00** | **Opérations d'ordre** | **26 046,00** |
| | | Frais d'établissement | 4 900,00 |
| | | Ammortissemen des réseaux | **21 146,00** |
| **Restes à réaliser** | **29 288,02** | **Restes à réaliser** | **32 070,30** |
| | | **Solde d'exécution** | **33 812,08** |

Suite au diagnostic réalisé courant 2010 sur le réseau d'eau par le Cabinet d'études SOCAMA, le conseil municipal a décidé de consacrer une partie du budget à la mise en place d'un système de traitement du réseau, afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée et de satisfaire à la règlementation. Cet équipement recevra l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les travaux d'assainissement du Balat seront financés par l'excédent dégagé par la section de fonctionnement.

# SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE MARCOLES (661 habitants) – Conclusions du trésorier

**Cette analyse financière, réalisée en mai 2011, porte sur les exercices 2006 à 2010. L'ensemble des données sont issues des comptes administratifs, des comptes de gestion et des fiches de situation financières jointes en annexe. Il n'a pas été tenu compte des budgets annexes qui n'ont qu'une influence relative sur les grands équilibres financiers du budget principal. Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en €.**

## PRINCIPAUX CONSTATS

**Au vu des éléments d'analyse dégagés ci-après, il apparaît clairement que la situation financière de la commune de Marcolès est saine.**

Bien que la hausse des charges de fonctionnement soit supérieure à celle des produits, et malgré un rythme soutenu dans la réalisation des investissements, l'impact financier reste limité sur la capacité de la collectivité à générer de l'autofinancement.

En effet, la performance de la commune est d'avoir su maintenir et pérenniser, tout au long de la période, un niveau de capacité d'autofinancement élevé.

Combiné à un faible endettement, les marges de manœuvre en matière d'endettement ont été préservées.

En revanche, la pression fiscale demeure élevée. La relative progression des bases, couplée à des taux d'imposition élevés, limite les marges de manœuvre fiscales.

*(NB : L'analyse financière complète est à la disposition de tout un chacun à la mairie)*

# *LA PAROLE*

# *AUX*

# *ASSOCIATIONS*

**Nous vous rappelons que le bulletin municipal est ouvert à chacune des associations de la commune qui publient les articles à leur initiative et sous leur responsabilité.**

## Association «  Los Esclops  »

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 10 novembre 2011 en présence de Christian Montin, maire de Marcolès. Le président de l'association, Robert Mambert, a pu dresser un bilan très positif de l'année écoulée.

Les visites de groupe du village médiéval connaissent toujours beaucoup de succès (plus de 1200 participants en 40 visites, hors été). L'association a également assuré, tous les lundis de juillet et août, un accueil gratuit pour les touristes de passage, en leur proposant un parcours commenté dans les ruelles du vieux bourg. La fréquentation importante est révélatrice du succès de cette initiative.
Nombre de ces visites se poursuivent à la saboterie (19) et à la forge (15) où Jean Paul Boyadjian  et Simone Lacoste font découvrir le façonnage des sabots et le travail du forgeron-charron. (17 visites durant l'été ont été assurées  gratuitement dans chaque atelier).
Tous les visiteurs apprécient l'accueil des intervenants et leur implication. Ils remarquent aussi  la propreté du bourg et sa richesse architecturale.

Depuis juin 2011, l'association a acheté le matériel nécessaire pour présenter une vidéo. (Téléviseur, mini Mac, supports et protections). Ce matériel a été installé alternativement à la petite étable et à l'ancienne boucherie. La vidéo réalisée par Christian Chamard offre au visiteur pressé une découverte virtuelle du patrimoine marcolésien et de ses activités culturelles.
L'association a également installé un nouveau téléviseur- lecteur de DVD  à la forge.

Autre nouveauté, les reproductions de cartes postales anciennes apposées sur les murs du village permettent de comparer la réalité d'hier et celle d'aujourd'hui.

A l'issue de la réunion, l'assemblée a approuvé les comptes qui témoignent de la bonne santé de la trésorerie et a reconduit le bureau sortant qui entend poursuivre son travail bénévole pour contribuer à faire connaître notre belle cité castanhaïre .

Un repas à l'Auberge du porche a terminé la réunion.

## Appel…

La petite étable de la maison Bardes n'a plus de mangeoire et de râtelier. Si vous pouvez nous proposer quelques éléments pour les restaurer nous vous serions très reconnaissants.

Devant le succès de la projection des films «  Toi l'Auvergnat, dernier paysan » et « Femme paysanne » nous allons essayer de vous proposer, avec la participation du Club des Ainés 2 films du même genre : Farrebique (film de 1946) et Biquefarre (1983). C'est la vie d'une famille paysanne du nord Aveyron à 38 ans d'intervalle.

## Des nouvelles de nos chasseurs

Comme à l'accoutumé, les Marcolésiens ont la possibilité de connaître l'activité de l'Association Communale de Chasse en faisant la lecture de notre communiqué. Bien sûr quelle est permanente notre activité ! Examinons tout cela d'un peu plus près.

- Réunions de bureau (5)
- Tenue de l'Assemblée Générale
- Préparation et participation à l'Assemblée Générale de la fédération.
- Participation aux réunions de Pays de Chasse (4)
- Participation à la formation de responsable de battues et de respect des consignes de sécurité
- Suivi de la formation de l'examen sanitaire de carcasses de gibier
- Tournées de constat sur le terrain pour suivre l'évolution du gibier et des prédateurs
- Aide à la remise en place après les dégâts causés par les sangliers
- Pose de canons d'effarouchement si besoin est
- Suivi et mise à jour du balisage du territoire de chasse et des réserves
- Entretien du territoire par l'organisation de battues aux nuisibles. L'année 2010/2011 a vu une grosse prolifération des nuisibles : 132 renards abattus ou détruits. Nos efforts se sont également portés sur l'élimination des blaireaux, auteurs de gros dégâts dans les maïs, martres et fouines pour leurs dégâts dans les maisons d'habitation.
- Commande de matériel et distribution des cartes de chasse
- Préparation de la soirée festive grillades et soirée dansante qui a connu, grâce à vous, un beau succès.

C'est cela la vie de notre association ! Quelle densité !!!

2011/2012, la saison n'est pas encore terminée, mais la réalisation du plan de chasse est déjà bien avancée.
13 sangliers sont passés de vie à trépas et d'autres suivront certainement.
Plusieurs cerfs ont été signalés en Châtaigneraie. Nous avons un bracelet pour un animal, il reste à le localiser de façon plus précise. Ensuite la poudre parlera et l'on entendra sûrement à la cantonade comme à Tarascon, les déboires de certains et la chance de l'un d'entre nous.
Quant au lièvre, gibier tant chassé par nos sociétaires, nous repensons sans cesse à sa gestion… Sans être un grand cru, 2011 a vu ici ou là de beaux tableaux. Le comptage de fin d'année donnera de plus amples précisions.
Concernant le gibier de tir, comme à l'accoutumé, beaucoup de bruit et là aussi les retours sont attendus.
Maître Jeannot Lapin se défend assez bien, il reste à aménager les garennes nouvelles pour les chasses futures.
Les nuisibles représentent un gros point noir. Pour ce qui est des renards, on va vers un record en matière de prélèvement, il faut continuer la régulation car tout le gibier paye un trop lourd tribut.
Deux chevreuils seront distribués, comme chaque année à nos anciens ainsi qu'à la cantine scolaire.

**Enfin nous préparons déjà la soirée grillades qui aura lieu le 30 juin 2012. Cochez d'ores et déjà cette date dans votre agenda, nous comptons sur votre présence et nous vous réservons un bon accueil.**

Pour l'ACCA de MARCOLES
Antoine LANTUEJOUL

## Les Amis de l'Eglise Saint-Martin

L'activité de l'Association s'est encore accentuée cette année et le nombre d'adhérents a atteint 111, dont 15 entreprises. Tous les membres sont des souscripteurs et certains d'entre eux ont effectué 2 voire 3 versements. Nous leur adressons nos chaleureux remerciements, particulièrement à ceux dont le versement a représenté un sacrifice important.

Les travaux prévus en 2011 n'ont commencé qu'en octobre pour des raisons administratives. Le 1er chantier concernait la chapelle de l'Annonciation. Celle-ci a réservé une bonne surprise, à savoir la découverte d'une niche datant de la fin du XVème siècle/début XVIème (avant 1516). Il a été décidé de la restaurer dans son état initial et de replacer les statues de la Vierge et de l'Archange Gabriel à leur emplacement initial que l'on distingue encore avec une grande précision.

L'intervention dans la chapelle Saint-Jean Baptiste a été avancée. Compte tenu de la découverte de la niche car on pouvait supposer – ce qui n'a pas été le cas – que l'on trouverait l'emplacement des autres statues du XVème siècle, situées actuellement au fond de l'église.

Cette accélération du planning des travaux a entraîné la modification du plan de financement et une dépense supérieure à celle prévue initialement mais celle-ci sera couverte grâce à un apport de la souscription. Cette dernière a rapporté 15 000 € et a entraîné l'octroi d'une subvention de 10 000 € par la Fondation du Patrimoine. La municipalité a donc à sa disposition une réserve opérationnelle que l'on doit à la générosité des souscripteurs et à l'appui de la Fondation du Patrimoine.

Quand les travaux seront bien avancés, une présentation sera organisée pour expliquer ce qui a été découvert et montrer les décors et mobiliers remis en état. Sans attendre, dès le 1er trimestre 2012, un panneau supplémentaire sera présenté dans la salle d'exposition.

**Merci à tous les souscripteurs et à la municipalité.**
**Meilleurs vœux pour 2012.**

Pour le bureau,
Septime d'HUMIERES

## Association « Talents d'ici….et d'ailleurs »

Notre association est née en septembre 2011 .Elle a pour objectif de promouvoir l'art et l'artisanat d'art à Marcolès.

L'association a organisé son premier marché d'art et d'artisanat les 19 et 20 novembre 2011 à la salle polyvalente. Quinze exposants venus, pour certains du Lot et de l'Aveyron, y ont participé aux cotés des artistes marcolésiens. A cette occasion l'association des « Esclops » a proposé des visites guidées du village.

Cette manifestation, couronnée de succès, sera reconduite l'an prochain les 17 et 18 novembre 2012.

Par ailleurs, l'exposition estivale, salle Giraudet, aura lieu comme d'habitude de juin à septembre.

Composition du bureau :

- Marie Charmes, présidente, artiste nouvellement installée à Marcolès
- Anne Marie Chamard, secrétaire
- Dominique Delmas, trésorière

## Avec les Confipotes…

La salle polyvalente était bien pleine, cette année encore pour la soirée de Noel présentée par les confipotes …

Après la prestation des plus jeunes, effectué avec beaucoup de sérieux et suite à un long travail de préparation , orchestré avec beaucoup de conviction par Véro, Josette, Jackie et Noëlle, le groupe adulte a présenté pour la première fois, sa nouvelle piève « Poker pour l'Australie ». Vous avez été assez indulgents pour pardonner aux uns et aux autre les petites erreurs ou lacunes qui ont émaillé la soirée mais dans l'ensemble, chacun s'est bien amusé : les acteurs sur l'estrade et le public dans la salle.

Nous allons maintenant présenter cette pièce à la demande des associations des communes voisines ou de Marcolès selon le calendrier suivant (qui sans doute s'enrichira encore) :

- 7 janvier à Vic sur Cère
- 14 janvier à Junhac
- 17 mars à Marcolès (Club des ainés)
- 24 mars à Roannes Saint Mary
- 31 mars à Marcolès (école)
- 28 avril à St Constant
- 19 mai au Rouget (Paroisse)

Si vous connaissez des associations qui souhaiteraient proposer notre spectacle pour une soirée récréative, sollicitez les Confipotes en vous adressant à Noëlle, notre présidente, ou Josette, ou Jackie ou un(e) autre…

# Amicale des parents d'élèves de Marcolès

Suite à l'assemblée générale de cet automne, un nouveau bureau a été élu en présence de Chantal Lhéritier, directrice, Mireille Piganiol et Claude Robert, représentant les mairies de Marcoles et St Antoine.

Nous en profitons pour remercier l'équipe enseignante pour sa bonne collaboration avec notre association et les deux municipalités pour le soutien financier et matériel qu'elles nous apportent tout au long de l'année.

***Le Bureau :***

Président : Sébastien MOMBOISSE
Vice-Président : Jean-Claude COUDON
Trésorière : Evelyne LHERITIER
Vice trésorière : Sylvie LACOSTE
Secrétaire : Marie-José PELLETIER
Vice secrétaire : Nathalie MARCENAC

***Membres :***

Laetitia MONTBERTRAND, Kristell CATALAN, Marie CAZES, Sophie FRETTAUT, Sonia GUIBERT, Denise ROBERT, Sandra WIMBLE-CLINTON, Nelly MAS, Marie-José SEYRIES, Véronique CAUMON, Sabine CRANTELLE, Muriel CANTOURNET, Aurélie SERVANT, Béatrice MOMBOISSE

Nous remercions les Traucatermes pour avoir, une nouvelle fois, fait confiance à l'APE pour l'organisation des petits déjeuners de leur enduro.

**QUINE :**

Il s'est déroulé le vendredi 25 novembre avec le même succès que les années précédentes. Merci à toutes les personnes présentes ce soir-là ainsi qu'aux commerçants, artisans, associations de Marcolès et des environs pour les lots offerts, à l'équipe enseignante, aux parents et aux enfants pour la vente des cartons de quine, les gâteaux, la mise en place et le rangement de la salle.

**Soirée avec les confipotes :**

Le Samedi 31 mars, nous organisons une soirée repas théâtre avec les confipotes qui rejoueront la représentation faite le 24 décembre pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'y assister. Le repas se fera pendant les pièces de théâtre et sur réservation. Les personnes qui souhaitent uniquement voir la représentation seront également les bienvenues.

**Dans le cadre scolaire :**

Cette année encore, les enfants ont réalisé des objets de Noel pour décorer les tables des fêtes de fin d'année. Merci à Nelly, aux enfants et à tous ceux qui ont préparé, vendu ou acheté ces objets.

Pour Noël, les enfants sont allés voir un dessin animé au cinéma, des cadeaux ont été distribués à l'école par le Père Noel, ainsi que des chocolats.

Les enfants du CP au CM2 iront en voyage début juillet dans l'Aveyron pour découvrir le château de Calmont d'Olt, le viaduc de Millau, les caves de Roquefort et Micropolis. Une sortie pour les enfants de maternelle est également prévue en fin d'année scolaire.

En collaboration avec l'association cantonale des écoles, les enfants feront diverses sorties : piscine, regroupements sportifs, spectacles dans le cadre de la saison culturelle de la communauté de communes.

Pour clôturer l'année scolaire, petits et grands se retrouveront le 7 juillet 2012 pour la fête des écoles avec le spectacle des enfants suivi d'un repas et d'une animation musicale et festive.

Chaque fois, vous êtes nombreux à participer à nos manifestations et nous vous en remercions à nouveau. Cette année encore, nous avons besoin de votre soutien pour que les enfants de l'école puissent enrichir leurs connaissances en découvrant de nouveaux domaines à travers les voyages, les sorties culturelles, les spectacles et autres découvertes proposées.

Au nom des membres de l'amicale des parents d'élèves, nous vous souhaitons une magnifique année 2012.

# COMITE d'ANIMATION CULTURELLE

Le calendrier des activités du comité a été bien chargé en 2011, malgré l'effectif restreint au sein du bureau.
Nous avons apprécié la bonne participation des bénévoles pendant les manifestations chacun avec ses compétences, son savoir faire et son envie de s'engager au niveau de l'association.
N'hésitez pas à consulter le site internet du comité pour nous faire part de vos observations : voici l'adresse : www.marcoles-animation.fr

Le **repas annuel**, servi à l'Auberge de la Tour, a permis de rassembler bénévoles et sympathisants. Le **concours de belote** a été un succès en terme de fréquentation.
Le comité remercie les marcolésiens pour l'accueil qui a été réservé aux deux équipes de chanteurs de **la Passion** qui ont sillonné la commune chaque soir de la semaine pascale.
Le traditionnel **feu de la Saint-Jean**, qui marque le début de la période estivale a été un bon moment de convivialité. L'animation proposée par « les tomates vertes » a été très appréciée.

**La 18° édition des Nuits de Marcolés** a été une grande réussite sur le plan artistique avec l'exceptionnelle prestation du conteur Olivier de Robert, soutenu en musique par le trio « art'deko ». Une fois encore, la mise en lumières du village par « grimoires en lumières » a transporté les spectateurs dans un univers magique.
Malheureusement, les conditions météo particulièrement exécrables, ont perturbé le bon déroulement du spectacle. Le comité remercie une fois de plus tous les bénévoles qui se sont investis (bricolage, décors, saynètes, figuration, cuisine, gardiennage… etc), sans qui rien ne serait possible. Le DVD réalisé par Christian Chamard sera bientôt disponible.

**Lez'Arts de la rue**
Une fois encore le festival a connu un franc succès grâce à l'excellente programmation concoctée par Pierre Bonal et son équipe. La proximité de calendrier avec le festival « Eclat » d'Aurillac a contribué à renforcer la fréquentation (environ 5000 spectateurs). La soirée de clôture avec le spectacle pyrotechnique et l'excellent concert du groupe « Garthloney Rats » a ravi le public.

**Randonnée de « four en four » A la découverte du petit patrimoine** :
Dernière manifestation de l'année, la randonnée a conduit les participants vers le trou du diable et Vielcru sur un itinéraire balisé (et parfois défriché). La randonnée fut belle avec un ou deux passages plus sportif. Merci à ceux qui ont défriché, balisé, confectionné les fouaces, fourni la farine, aidé à trouver un pétrin ,accueilli autour du four….

**Local du Comité :**
Un local de stockage, très bien aménagé par les employés municipaux, au dernier étage de la salle polyvalente, permet désormais de ranger costumes et accessoires du comité.

**L'assemblée générale du 3 décembre** a tiré un bilan moral et financier de l'année écoulée très positif. Au 15/11/2011, le montant des dépenses s'élève à 62 928,97€ et celui des recettes est de 64 247,37€. Les grandes lignes du programme 2012 ont été définies.
L'AG a déploré l'arrêt des subventions du Conseil Général. En effet, le département a fait le choix, pour 2012, de ne subventionner que 6 manifestations culturelles. Nous ne figurons pas parmi les 6 élues et l'établissement du budget 2012 en sera affecté mais nous ferons en sorte de maintenir la qualité des spectacles.

Si on peut déplorer que la fréquentation de l'assemblée générale n'ait pas été très importante, il faut néanmoins relever un point très positif avec l'arrivée de 4 nouveaux membres au bureau.
Président :D.Lage Vice présidente : O.Robert
Secrétariat : Ch. Montin, B. Delmas, A. Lhéritier( responsable du site internet)
Trésorerie : C.Montarnal, M. Cavrois-Bilbaut
Membres actifs : E. Cantournet, M Charmes, L.Montin, C. Girard
Bien sûr, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2012 et nous souhaitons une bonne réussite aux différentes manifestations organisées par le Comité.
Retenez déjà la date du 4 février pour le repas réunissant les bénévoles, les partenaires. …

**Agenda de l'année 2012**
Vendredi 24 février : Concours de belote
Du 23 mars au 31 mars : la Passion
Samedi 23 juin : Feu de la Saint-Jean
18,19,20,21 juillet : les « Nuits » de Marcolès
Mardi 14 et mercredi 15 août : les « Lez'arts » de la rue
Dimanche 30 septembre : Rando de « Four en Four » en partenariat avec l'association de gymnastique volontaire de Marcolès

*Le Comité d'animation culturelle en Assemblée générale*

## Association de Gymnastique volontaire de Marcolès

L'association a entamé le 1er septembre sa troisième saison avec Diane Meyer qui assure les cours.

- **Le lundi à 20h15** : cours de gymnastique d'entretien qui s'adresse à toutes et qui est le plus fréquenté (25 à 30 participantes).

- **Le mardi à 10h30** : cours d'étirement fréquenté davantage par les aînées, très assidues et qui a de plus en plus de succès.

- **Le jeudi à 20h30 :** cours de cardio. La fréquentation, en baisse, pose la question du maintien de ce cours l'an prochain.

Depuis janvier 2011, la monitrice n'est plus bénévole indemnisée mais salariée et notre trésorerie est moins à l'aise. C'est pourquoi a été organisé le 10 décembre un concours de belote et un tournoi de scrabble dans une ambiance très sympathique mais avec une faible participation malgré les nombreux lots offerts par les commerçants de Marcolès et les adhérentes de l'association.

Une randonnée sera organisée au mois de mai ; la date en sera fixée à l'Assemblée générale, au printemps.
Le bureau de l'association remercie la municipalité pour sa subvention, indispensable à l'équilibre de la trésorerie.
L'association compte actuellement 32 adhérentes et nous espérons que d'autres viendront l'an prochain grossir l'effectif et profiter de la chance de pouvoir pratiquer sur place un exercice physique à sa mesure et nécessaire au maintien de la santé physique et morale.

La présidente

## Association Vent de la Châtaigne

Bonjour,

Par ce communiqué « Vent de la Châtaigne » souhaite vous présenter des actions menées en 2011 et faire le point sur la situation départementale.

Rappelons tout d'abord qu'à ce jour le projet de parc éolien de Bramarie n'est plus d'actualité, mais il convient de rester vigilant.

Les efforts de 2010, axés sur la collecte d'informations, de témoignages de riverains de parcs éoliens et les réactions des élus devant ces nouvelles ressources financières nous ont conduit à créer un collectif départemental qui nous permet d'échanger nos idées, de fédérer nos moyens et d'adopter une stratégie globale.

Ainsi une douzaine d'associations se réunissent périodiquement à l'appel du collectif pour faire le point de la situation au niveau du département et porter haut et fort nos convictions face aux projets éoliens en cours.

Nous avons en particulier organisé une réunion d'information au Rouget, participé aux débats sur la ZDE*(Zone de Développement Eolien) à St Saury, manifesté pacifiquement sur le Tour de France à Massiac, rencontré M. le sous-préfet, le bureau du conseil régional et des élus de la communauté de commune. Début décembre nous avons tenu notre AG et avons été invités, par des habitants, à participer à la réunion publique et au débat sur la ZDE de Latronquière.

A ce jour tous les écrits de « Vent de la Châtaigne » s'avèrent hélas plus que vrais. Il est du devoir de chaque citoyen de mettre tout en œuvre pour contrer les nuisances portées à notre cadre de vie et les pratiques douteuses des promoteurs éoliens. Mais aussi de rappeler aux élus que l'éolien est incompatible avec notre habitat dispersé, que la production est intermittente et très controversée écologiquement et financièrement. De nombreuses solutions existent pour progresser et favoriser le développement local, nous pensons en particulier aux travaux d'isolation et à l'exploitation du bois.

Bonnes fêtes et meilleurs vœux de bonheur et de santé à chacun de vous.

**Vent de la Châtaigne** (e-mail : ventdelachataigne@gmail.com
téléphone : 06 20 56 22 73 / 06 85 90 98 28)

---

*«Ce n'est pas les éoliennes qui vont nous permettre soit de sortir du charbon, soit éventuellement de sortir du nucléaire. » (Nicolas Hulot)*

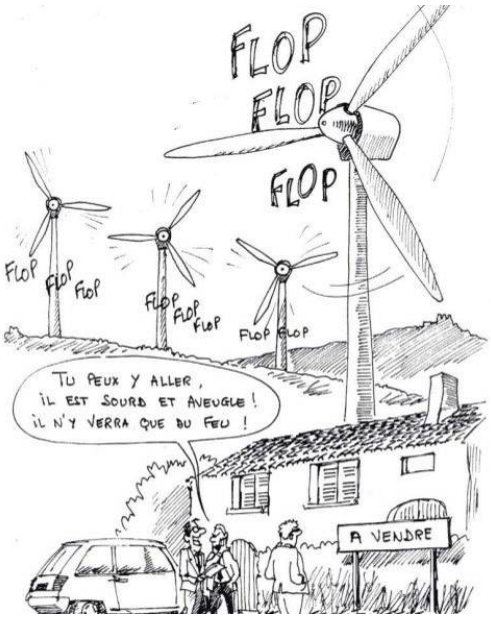


*« L'éolien exige d'énormes subventions attirant toutes les cupidités. Le moment est venu au moins d'une pause, pour en mesurer toutes les dimensions, avant que le vent n'emporte nos illusions. » (Jacques Attali)*

**Association des Donneurs de Sang Bénévoles**

**du Canton de Saint-Mamet**

# Le geste qui sauve

Comme à l'accoutumé, notre association a tenu son assemblée générale annuelle le 18 novembre, à OMPS cette année.
539 donneurs se sont présentés aux collectes du canton, 490 poches ont été prélevées, 28 nouveaux donneurs sont venus rejoindre l'association.
Ici, à MARCOLES, 2 collectes ont eu lieu, en mars et en décembre, 56 personnes ont répondu à l'appel. Les élèves de la Maison Familiale sont toujours présents accompagnés de leur professeur.
Le Cantal est le département le plus généreux, mais les besoins en sang sont de plus en plus importants.

## Faites un geste pour la vie !
## Donnez votre sang, n'hésitez plus

**- pour les malades**
**- pour les accidentés, les opérés**
**- pour les grands brûlés**

L'Association félicite et remercie tous les donneurs. Rejoignez-nous lors de la prochaine collecte en mars 2012.

**Bonne année à toutes et à tous !**

## ADMR DE MARCOLES

Notre association « tient bon », malgré la crise, il faut dire que dans notre domaine nous ne pouvons pas abandonner ceux qui journellement comptent sur nous pour les aider dans les actes de la vie quotidienne,
En 2011 nous avons recruté 5 personnes, ce qui porte à 38 le nombre de salariées de l'association, dont 10 sur la commune.
Depuis le 1er janvier 2011, la moitié environ de notre personnel d'intervention a opté pour la « modulation du temps de travail », ce qui leur permet de bénéficier chaque mois d'une rémunération fixe.

En 2010 l'association a effectué tous services confondus **32.595 heures** dans **253 familles** ce qui représente pour la commune de Marcolès:

- **5,343 heures** en prestataire dans **41 familles** soit 19,85 % de l'activité
- **1,740 heures** en mandataire dans **11 familles** soit 30,66 % de l'activité

L'assemblée générale 2010 s'est tenue le 14 mai 2011, dans la salle polyvalente de Saint-Antoine, mise gracieusement à notre disposition par la municipalité, en présence de M. ROBERT, Maire et de nombreux conseillers municipaux, Il n'y a pas eu cette année de renouvellement au sein du conseil d'administration, le bureau est donc le même que précédemment.
Au cours de l'année à venir nous devrons renouveler la moitié de notre conseil d'administration. Certains bénévoles, présents depuis de nombreuses années souhaitent « passer la main ». Il est important de procéder à leur remplacement, et pour faire vivre une association il faut un peu de sang neuf et des idées nouvelles. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, nous manquons de disponibilité pour rendre visite à tous nos usagers ; si certaines personnes disposent d'un peu de temps libre et souhaitent intervenir dans ce domaine nous les accueillerons avec plaisir
.

***Le manque de bénévoles risque de mettre en péril l'avenir de l'association et du personnel qu'elle emploie***

En mars 2011, la fête annuelle a connu son succès habituel, grâce à notre public fidèle, nombreux et chaleureux.

***Retenez bien ces dates :***
***Fête 2012 les 3 et 4 Mars à VITRAC***

*t*

# Le syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) s'engage dans un Programme local de prévention des déchets

**Dans le cadre de sa politique positive de gestion et de traitement des déchets, le SMOCE s'est engagé avec l'ADEME pour les 5 prochaines années, dans un programme local de prévention des déchets. Ce programme couvrira l'ensemble des 87 communes de ses collectivités adhérentes (la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac et 5 communautés de communes : Cère et Goul, Cère et Rance, Entre Deux Lacs, Pays de Montsalvy, et Pays de Maurs).**

L'objectif principal de ce programme sera de réduire de 7% d'ici 2016, la quantité des déchets issus de l'activité domestique, des artisans, des commerçants, et même ceux qui sont générés par les bureaux des structures publiques et privées.

*Nos achats deviennent des déchets*

*Un exemple d'action de réduction des déchets : le compostage domestique*

La mise en œuvre du programme local de prévention des déchets permettra au SMOCE de bénéficier d'une aide financière annuelle calculée au nombre d'habitants. Le versement de cette aide dépendra des performances et des résultats obtenus en termes de réduction des déchets.

Le programme local de prévention des déchets se décline en plusieurs étapes :

- **L'établissement du diagnostic du territoire** (identification des atouts et handicaps du territoire, détermination précise des gisements des déchets, des acteurs relais et des actions de réduction des déchets qu'ils portent) ;

- Les **objectifs de réduction opérationnels** à atteindre sur les 5 prochaines années ;

- Les **partenariats nécessaires** pour animer les actions de réduction des déchets pressenties et révélées par le diagnostic.

- La mise en œuvre d'au moins une action parmi les 5 thématiques suivantes : **la sensibilisation des publics**, **l'éco-exemplarité des collectivités, les actions emblématiques nationales** (le compostage, la suppression des sacs de caisse, la promotion des couches lavables, du stop-pub…), **actions d'évitement de la production des déchets** (promotion de l'eau du robinet, consommer responsable, le réemploi…), **les actions de prévention qualitative** (jardiner au naturel, optimisation de la collecte des déchets d'équipement électriques et électroniques…).

Le diagnostic territorial relatif au programme local de prévention des déchets a démarré en octobre 2011. Les premiers éléments sont déjà connus : de nombreuses actions de prévention des déchets existent sur le territoire (compostage domestique, filière du réemploi…) et des acteurs relais ont été identifiés. Les résultats définitifs du diagnostic seront connus d'ici janvier 2012.

**Le SMOCE en bref**

Le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) a été crée en 2008 pour réaliser et exploiter tous les nouveaux équipements ou nouvelles opérations visant à traiter, valoriser ou réduire les déchets collectés par ses collectivités adhérentes, de la meilleure façon et à moindre coût. L'ambition du Syndicat est de porter un vrai projet global innovant et responsable, qui s'inscrive dans une démarche de développement durable, pour que les contraintes d'hier deviennent de véritables opportunités économiques et environnementales pour aujourd'hui et demain.

**Jean-Pierre DABERNAT**
Président du Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement
Tél. 04 71 63 87 64